

# Les élèves proposent une loi au Parlement

## L'initiative

Les CM2 de l'école Louis-Pergaud participent à la 24<sup>e</sup> édition du Parlement des enfants, organisée conjointement par l'Assemblée nationale et l'Inspection académique. S'ils font partie des quatre classes finalistes sur 577 circonscriptions française, ils seront invités à la séance prévue mercredi 3 juin, dans l'hémicycle du Palais Bourbon.

## L'égalité entre les femmes et les hommes

Dès leur inscription, les élèves se sont emparés de ce projet d'école. « **L'idée de légiférer sur des sujets sociétaux, de participer au système démocratique les a séduits. Ils fonctionnent ainsi au sein du groupe. Les décisions passent par un engagement collectif, car une classe est une microsociété** », souligne l'enseignante. Pour la préparation des travaux en classe, l'Assemblée nationale a envoyé un colis pédagogique et, dans cette aventure, les élèves sont épaulés par Bertrand Sorre, député LREM de la circonscription.

En novembre, ils ont choisi pour thème l'égalité dans les tâches ménagères. Les élèves ont travaillé pour établir l'exposé de leurs motifs, ils ont découvert qu'au sein de l'Union européenne, la France était en 5<sup>e</sup> position. « **Nous avons effectué des statistiques et nous avons constaté qu'en France, 80 % des tâches ménagères sont effectuées par nos mamans. En Suède, il y a des cours obligatoires à l'école dans le but d'apprendre l'égalité des sexes. Notre proposition de loi comprend quatre articles : l'un concerne l'organisation en classe d'ateliers ménage, cuisine... afin d'envisager une véritable éducation à cette égalité** », explique le groupe. « **Nous serons fiers de casser ce cliché en étant retenu par les jurys** », appuie l'un d'eux.

Si les élèves ne font pas partie des quatre classes sélectionnées pour le 3 juin, ils visiteront peut-être le Palais Bourbon.



L'exposé des motifs et les quatre articles concernant la loi que les élèves de Michèle Aussant veulent déposer ont été présentés. Ouest-France